

Réf: Dossier N° 147241

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SANGARE CONSTRUCTION AND CO » en abrégé  
« SC AND CO »

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA JUSTE A COTE  
DE LA MAIRIE D'ANYAMA, Lot 1277, Ilot 56

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/09/2022, et enregistrés au CEPICI le 12/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SANGARE CONSTRUCTION AND CO »

en abrégé « SC AND CO »

Objet : CONSTRUCTION, FERRONNERIE, IMPORT/EXPORT, VENTE DE MARCHANDISES, COMMERCE GENERAL, TRANSPORT, DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières de quelque nature qu'elle soit, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA JUSTE A COTE DE LA MAIRIE D'ANYAMA, Lot 1277, Ilot 56

Dirigeant(s) : M SANGARE DRISSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-05621 du 06/10/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°50019/GTCA/RC/2022 du 06/10/2022

